

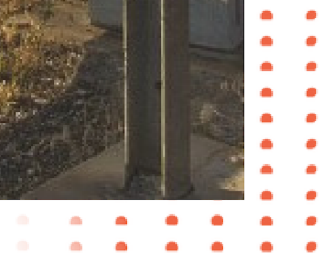
OFFRE DE FORMATION

Diagnostics de sécurité sur les passages à niveau



en présentiel

session 2023
Pont à Mousson
15 et 16 juin





Les passages à niveaux (PN) sont les points de rencontre entre une voie ferrée et une route dont la gestion relève de mode très différents et représentent en conséquence des zones à forts risques.

La circulaire du 11 juillet 2008 relative à la sécurité des PN a permis le lancement d'une campagne de diagnostics de sécurité dans le but d'évaluer les risques et d'étudier des pistes d'amélioration pour la sécurité au niveau des passages à niveau.

Le 3 mai 2019 un plan d'action national de la sécurisation des passages à niveau a été émis par la Ministre des transports (plan Borne).

Le 24 décembre 2019, la LOM (loi d'orientation des mobilités) impose la réalisation par le gestionnaire de voirie, en coordination avec le gestionnaire ferroviaire, du diagnostic de sécurité routière des passages à niveau.

Pour compléter ces changements, dans le but de répondre à la demande indiquée dans le plan d'action national, le document de diagnostic et sa méthodologie ont été mis en place à travers le décret du 6 avril 2021 puis de l'arrêté du 3 mai 2021.

Niveau pré-requis

Connaissances ou expériences routières au niveau de la réglementation, de la géométrie, de la signalisation, de la sécurité routière



Outils pédagogiques

- Présentation et retours d'expériences
- Mise en situation par la réalisation d'une inspection à travers une visite terrain

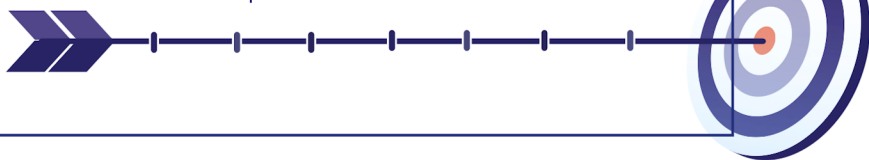
Méthodes d'Évaluation

- Dispositif d'évaluation des acquis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Renseigner le document de diagnostic de sécurité des PN
- Connaître et évaluer les informations liées à la sécurité routière au niveau du PN (visibilité, lisibilité, prises en compte des modes actifs, etc.)
- Pouvoir émettre des propositions de pistes d'actions en réponse aux défauts constatés



Frais d'inscription

750 € HT par stagiaire (Tva à 0% s'agissant de formation) - Déjeuner inclus

Durée

1 journée et demie

Public



L'offre de formation s'adresse aux auditeurs chargés d'effectuer des diagnostics de sécurité au niveau des passages à niveau. Il peut s'agir des gestionnaires de voiries au niveau des collectivités ou agglomérations mais aussi des bureaux d'études pouvant effectuer ces diagnostics.

Jour 1

Programme



9h00 Accueil, présentation et programme de la formation

9h30 Éléments de cadrage, enjeux et problématique

10h30 Présentation de la grille de diagnostic et des textes réglementaires

12h00 Étude de cas

12h30 Pause déjeuner

14h00 Inspection d'un PN (déplacement sous la responsabilité du stagiaire)

15h30 Retour en salle et restitution

17h30 Fin de la journée

Jour 2

9h00 Accueil

9h15 Introduction aux pistes d'actions

12h00 Evaluation des acquis, bilan de la formation

12h30 Fin de la formation





Bernard suard / Terra

les atouts du cerema

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

— Coordination de la formation

Gabriel Kleinmann

Chef de projets sécurité infrastructures aménagements
Cerema Territoires et ville

Informations et Inscription

formation.catalogue@cerema.fr